

Communiqué de presse

Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918

Lundi 11 novembre à 10h45 au cimetière de Talence

La Ville de Talence organise la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918, le lundi 11 novembre, à 10h45, au cimetière de Talence, en présence des délégations, des représentants des associations patriotiques, des élus et d'enfants des collèges et du Conseil municipal des enfants.

Le 11 novembre, jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918, qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), honore aujourd'hui tous les « morts pour la France » qu'ils soient civils ou militaires, des conflits anciens ou actuels. Les enfants des collèges et du Conseil municipal des enfants sont associés à cette cérémonie, la transmission de la mémoire étant l'une des missions de l'École et l'histoire de la Grande Guerre étant enseignée à l'école, au collège et au lycée.

Déroulé de la cérémonie :

- **à 10h30** : rassemblement des délégations à l'entrée du cimetière des Alliés, rue Bahus.

Les délégations - porte-drapeaux, représentants des associations, élus, enfants - se dirigeront vers le Monument aux Morts.

- **à 11h, au Monument aux Morts :**

- Sonnerie du Cessez-le-feu
- Lecture par les élèves du collège Saint-Genès, classe défense de 3^e
- Lecture par les élèves du collège Notre-Dame Sévigné, classe défense de 3^e
- Lecture d'un poème par les élèves du Conseil municipal des enfant.

- **Dépôts de gerbe :**

- Monsieur Claude Rossi et monsieur Michel Clément de l'association CATM, accompagnés de deux enfants du Conseil municipal des enfants
 - Madame Fatima Hamroune, monsieur Johnson Devadoss, monsieur Jacques Nissim du Comité de coordination des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Talence
 - Monsieur Loïc Prudhomme, député de la Gironde
 - Monsieur Emmanuel Sallaberry, Maire de Talence
 - Monsieur Alain Cazabonne, Sénateur de la Gironde
- accompagnés de deux enfants du Conseil Municipal des Enfants.

- **Lectures :**

- Lecture du message de l'UNC par monsieur Francis Lourenço
- Lecture du message de l'IFAC par Madame Marie-Thérèse Brocaire, Présidente de la FNACA
- Lecture du message de Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire par monsieur Christian Pène, Conseiller municipal délégué aux relations avec les Anciens combattants et aux cérémonies patriotiques
- Discours de monsieur Emmanuel Sallaberry, Maire de Talence.

Info : Cimetière de Talence - 99 rue Bourguès - 33 400 Talence - tél. 05 56 80 30 66